



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Préfecture

Nancy, le **20 AVR. 2011**

Direction de l'action locale

Bureau des procédures
environnementales

Section ICPE et dossiers
Loi sur l'eau

Affaire suivie par Mlle LAMESLE
Téléphone 03 83 34 25 52
Télécopie 03 83 34 22 31
Courriel Pref-DAL3@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Madame,

Par lettre du 24 mars 2011 adressée au Président de la République, vous faites part de vos inquiétudes suscitées par le projet d'exploitation par la société MONT SAINT MARTIN ENROBES d'une centrale d'enrobage au bitume à chaud de matériaux routiers à LEXY.

Il convient, en premier lieu, d'indiquer que le dossier de demande d'autorisation constitué à cette fin par la société MONT SAINT MARTIN ENROBES a été jugé complet et régulier par l'inspection des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Lorraine au regard des dispositions des articles R512-2 à R512-10 du code de l'environnement.

Dès lors qu'une demande d'autorisation a été déclarée recevable par le service instructeur, le préfet ne peut en aucun cas contester cet avis, ni s'opposer à la mise en oeuvre de la procédure réglementaire définie aux articles R512-14 et suivants du code de l'environnement, qui prévoit notamment l'ouverture d'une enquête publique. Celle-ci, qui s'est déroulée du 1er février au 3 mars 2011, vous a offert la possibilité de consigner vos observations sur le projet dans le registre d'enquête mis à disposition en mairie de LEXY.

Je tiens à souligner que je ne peux qu'instruire les demandes telles qu'elles me sont présentées, ce qui ne présume en rien de la décision qui sera prise à l'issue d'une procédure qui, à ce jour, n'est pas parvenue à son terme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

le préfet,

Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Secrétaire Général

François MALHANCHE

Association APEQUA
A l'attention de Madame WOLFF
BP 70070
54261 LONGUYON CEDEX